

## Cisse "l'In''eau" n°9



Janvier – Février – Mars  
2014



### Bilan du volet « restauration du milieu aquatique » du contrat territorial N°1

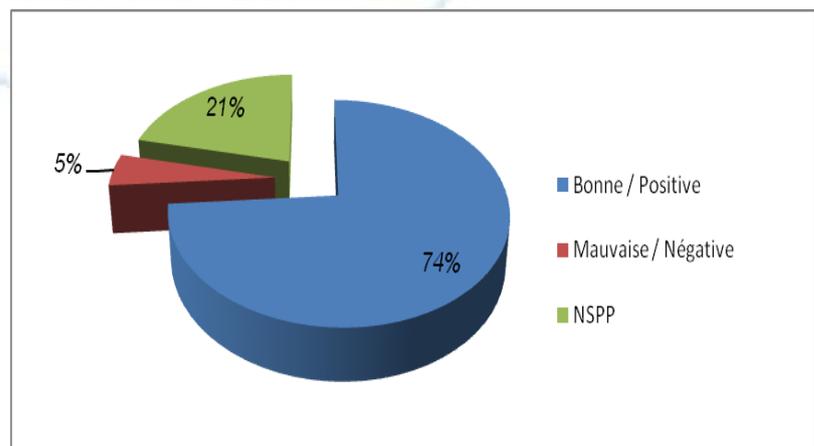
Le SMB CISSE assure, depuis 2006, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Centre, l'animation et la mise en œuvre du Contrat Territorial N°1 qui arrive à échéance à la fin de cette année. Afin de préparer les prochaines orientations du Syndicat pour la période 2015-2019, l'année 2014 vise à établir le bilan des actions mises en œuvre dans le cadre du CT1 et de proposer de nouvelles actions pour le prochain contrat.

Les actions de restauration et d'entretien des milieux aquatiques constituent l'ossature essentielle des compétences du SMB CISSE qui resteront la priorité du nouveau contrat en vue d'atteindre le bon état écologique.

Afin que chacun puisse prendre conscience des actions à engager et éventuellement faire part de leurs suggestions, un questionnaire, sous forme d'une enquête, a été envoyé à tous les délégués ainsi que les partenaires techniques et nous avons enregistré 60% de réponses.

Le bureau du Syndicat tiendra compte de toutes les remarques et propositions.

#### « Perception de la nouvelle organisation suite à la fusion des 5 syndicats »



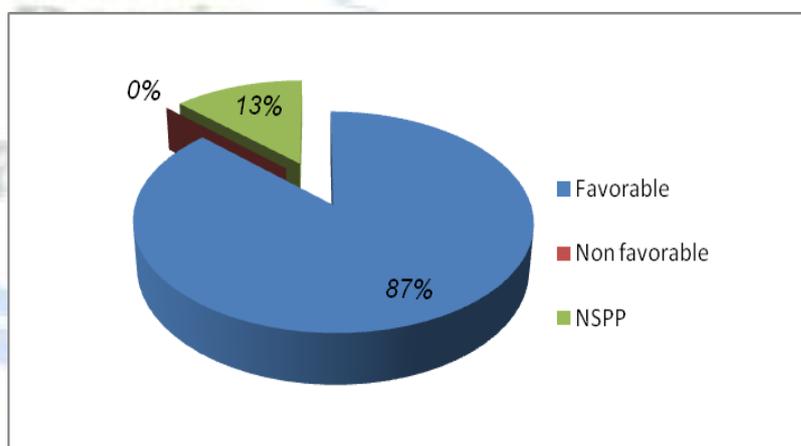
La fusion des Syndicats de rivière du bassin de la Cisse a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2012 entraînant des modifications de fonctionnement en interne ainsi qu'avec les partenaires. Les retours de cette enquête témoignent d'une bonne perception en ce qui concerne le regroupement des syndicats.

## « Vos propositions pour améliorer le fonctionnement du SMB CISSE »

Propositions	voies exprimées
Intégration de la "société civile" (assoc. Riverains , environnementales ...)	11
Intégrer d'autres intervenants à titre consultatif	2
Renforcer les liens élus/techniciens/ss bassin	1
Renforcer les opérations de communication/information	2
Préserver la gouvernance locale	1
Maintenir un équilibre de travaux entre les 2 départements	1
Plus de communication avec les propriétaires et usagés	2

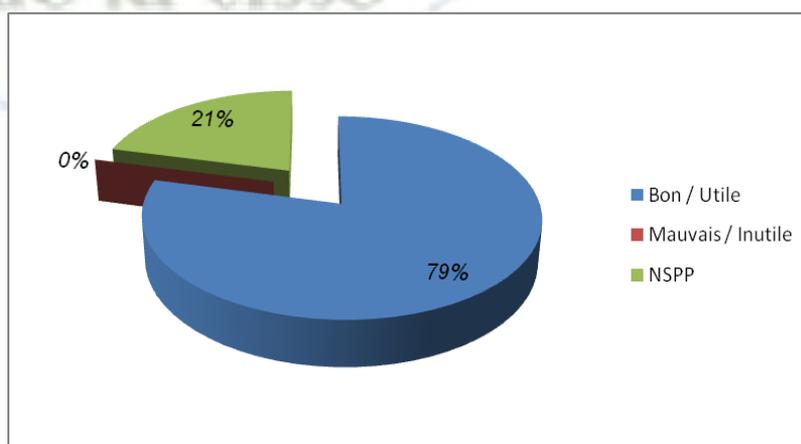
 Toutes les propositions effectuées via cette enquête (et dont vous retrouvez les plus citées ci-dessus) seront étudiées et débattues par le bureau du Syndicat .

### « Intégration des nouvelles communes non adhérentes sur le territoire du SMB CISSE »



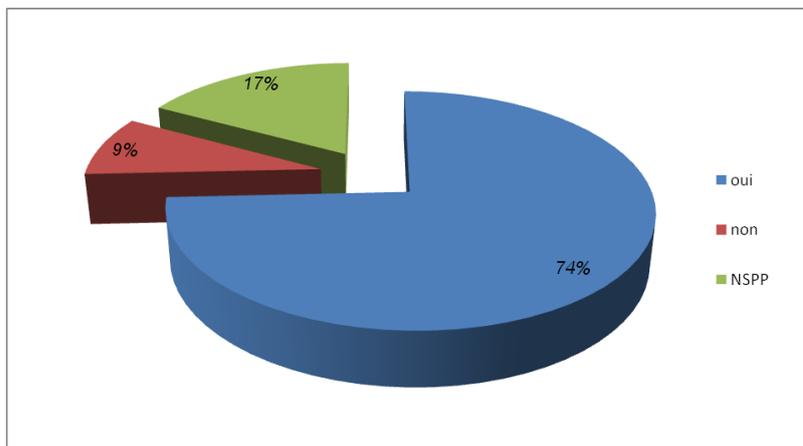
 Une grande majorité des personnes sondées sont favorables à l'adhésion de ces communes aux SMB CISSE, la question sera débattue au sein du bureau .

### « Comment considérez-vous la lettre d'information « Cisse Inf'eau » »



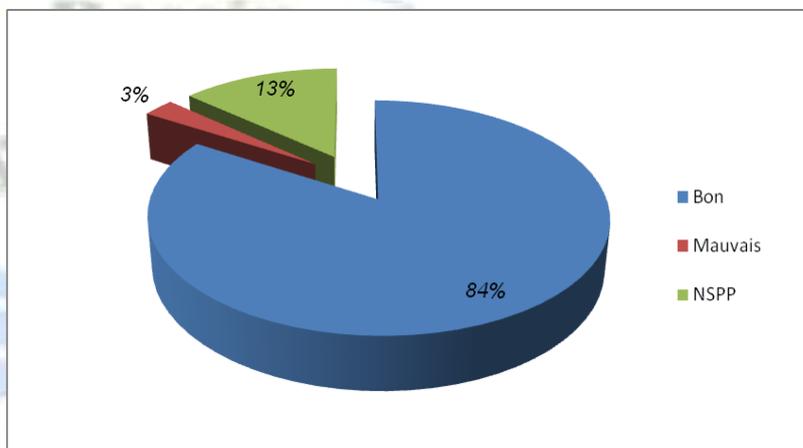
 La lettre d'information semble être un outil d'information apprécié. Sa parution sera désormais trimestrielle. Parmi les propositions d'amélioration, on retrouve : publication papier et élargie, inclure des cartes de localisations précises pour les travaux, diffusion au sein des conseils municipaux, intégration de cette lettre au sein des sites web des communes et partenaires...

**« La création d'un site Internet vous paraît-il nécessaire ? »**



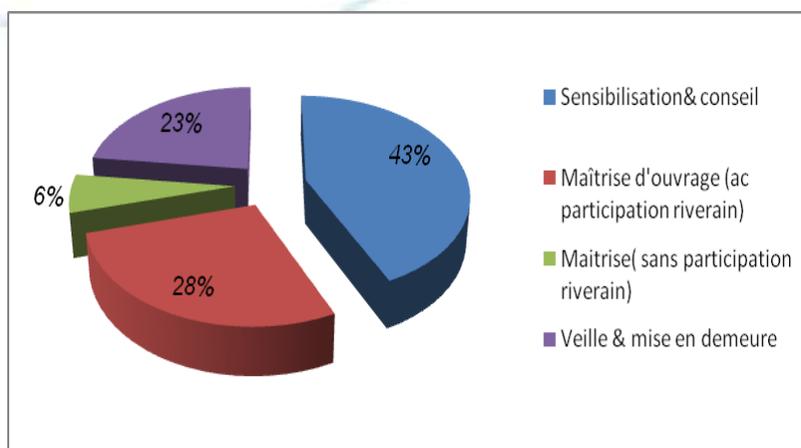
La mise en place d'un site Internet sera étudiée par le bureau du syndicat. Il semble que ce soit un outil d'information complémentaire qui permet d'avoir un rayon de communication plus important.

**« Comment considérez-vous la visite annuelle du bassin de la Cisse ? »**



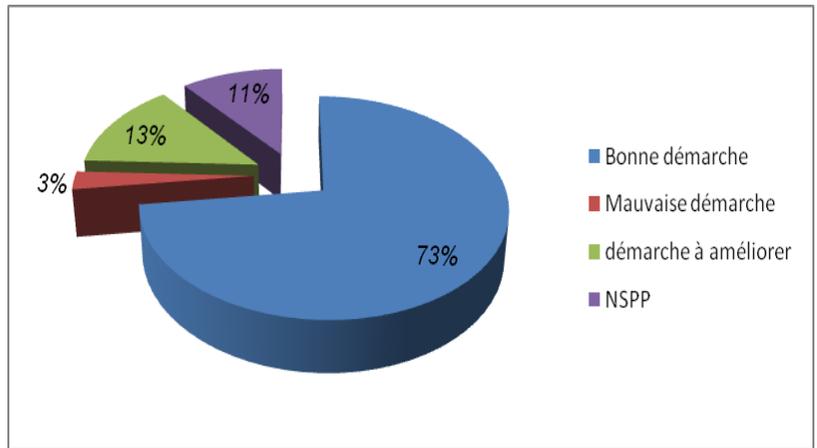
La visite annuelle du bassin paraît désormais comme un rendez-vous incontournable et apprécié. Il permet de réunir les élus et partenaires techniques autour de projet commun. Cette visite annuelle est programmée pendant le semaine régionale des rivières (1<sup>ère</sup> semaine de Juin)

**« Qu'elle doit être, selon vous, le rôle du SMB CISSE en matière d'entretien et enlèvement d'encombres ? »**



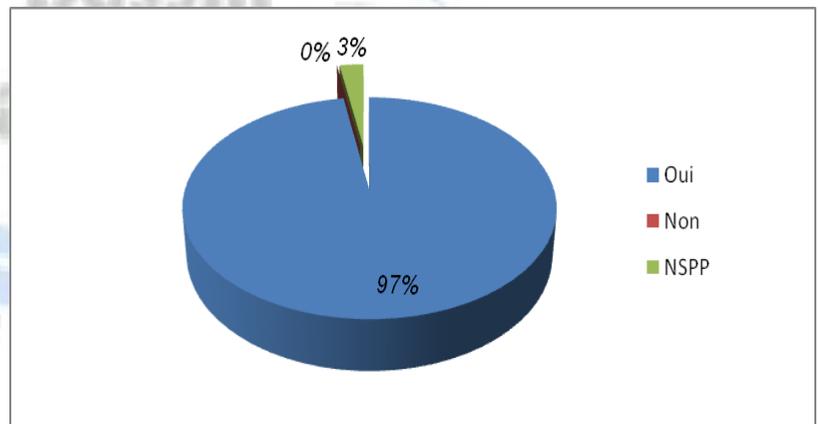
Il semble qu'une majorité des personnes sondées souhaite voir l'action du SMB CISSE se pérenniser dans la communication, sensibilisation et la veille auprès des riverains concernés.

**« L'intervention du SMB CISSE en matière d'aménagement d'ouvrage hydrauliques repose sur la recherche d'un compromis au cas par cas, comment jugez-vous cette méthodologie? »**



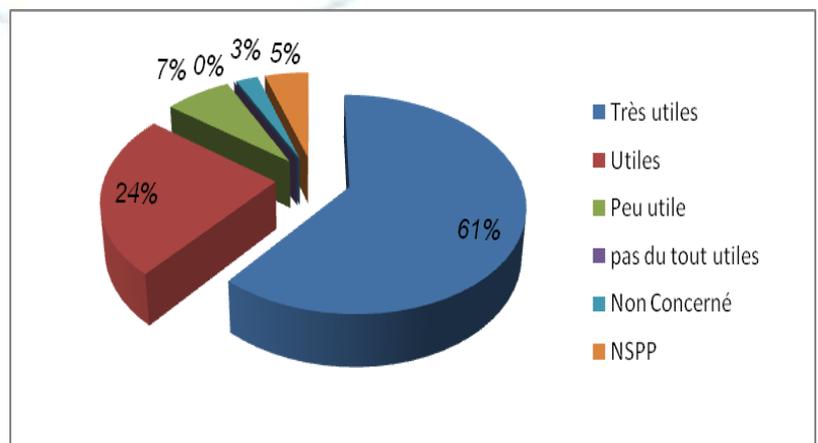
Il semble que la recherche d'un compromis dans le cadre de l'aménagement des ouvrages du bassin soit bien perçue par l'ensemble des personnes sondées. Le nouveau contrat de bassin devra définir la stratégie d'intervention sur ce volet.

**« La mise en place d'une ouverture généralisée et concertée des vannages sur l'ensemble du bassin, vous paraît-il envisageable ? »**



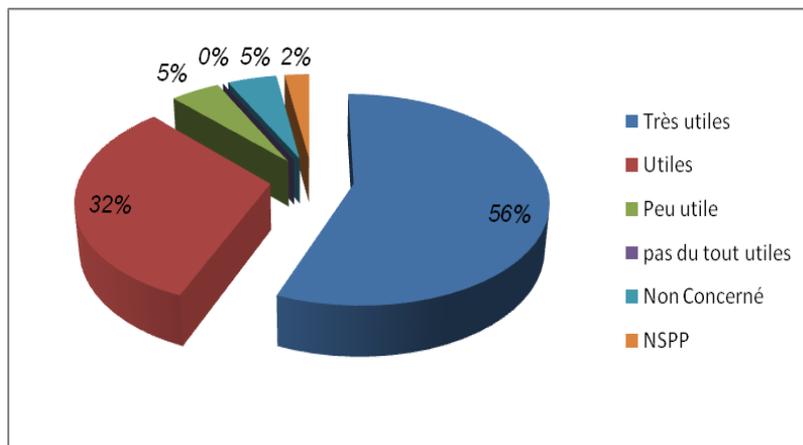
L'ouverture généralisée des vannages pendant une période hivernale donnée semble faire l'unanimité pour limiter les risques d'inondations et favoriser le phénomène d'autocurage sur l'ensemble du bassin.

**« Qu'elle est votre perception sur les travaux de reméandrage ? »**



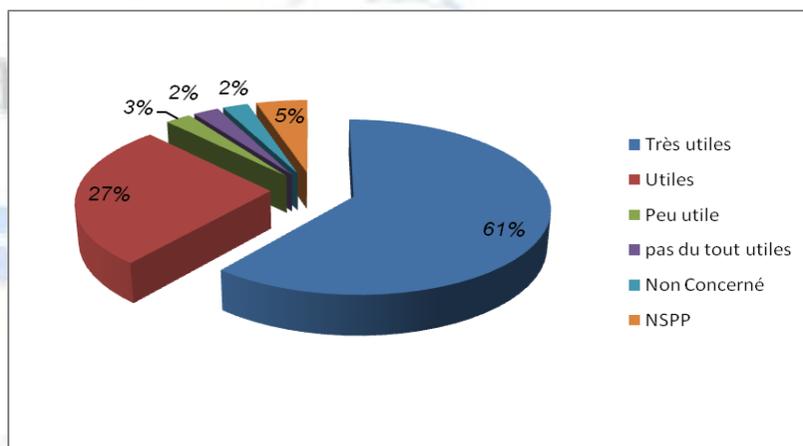
Lors du contrat n°1, la restauration morphologique a été une part importante des travaux réalisés sur le bassin. Il ressort de l'enquête que pour une majorité des personnes, leurs utilités étaient importantes.

**« Qu'elle est votre perception sur les travaux de lutte contre les plantes envahissantes ? »**



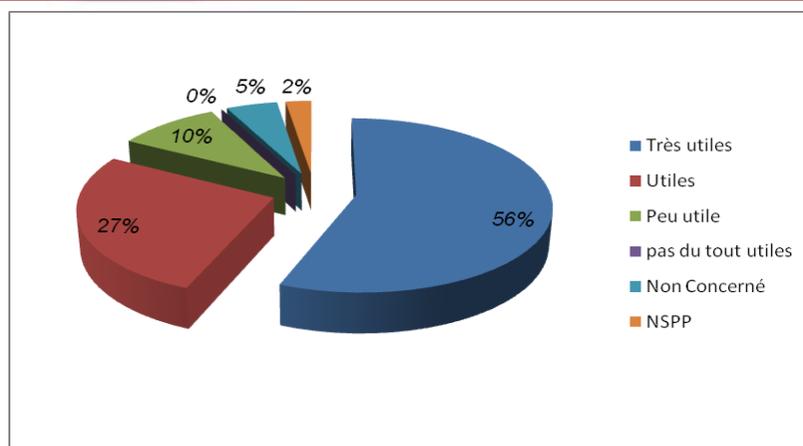
Les travaux de lutte contre les plantes envahissantes semblent primordiales pour les personnes sondées. Cependant, il en ressort des propositions d'améliorations parmi lesquelles : l'accompagnement de l'arrachage par de la restauration morphologique, des échanges nationaux sur ce domaine, la mise en place d'un budget plus important...

**« Depuis 2013, la lutte contre les ragondins est confiée à la FREDON, qu'elle est votre perception sur cette opération ? »**



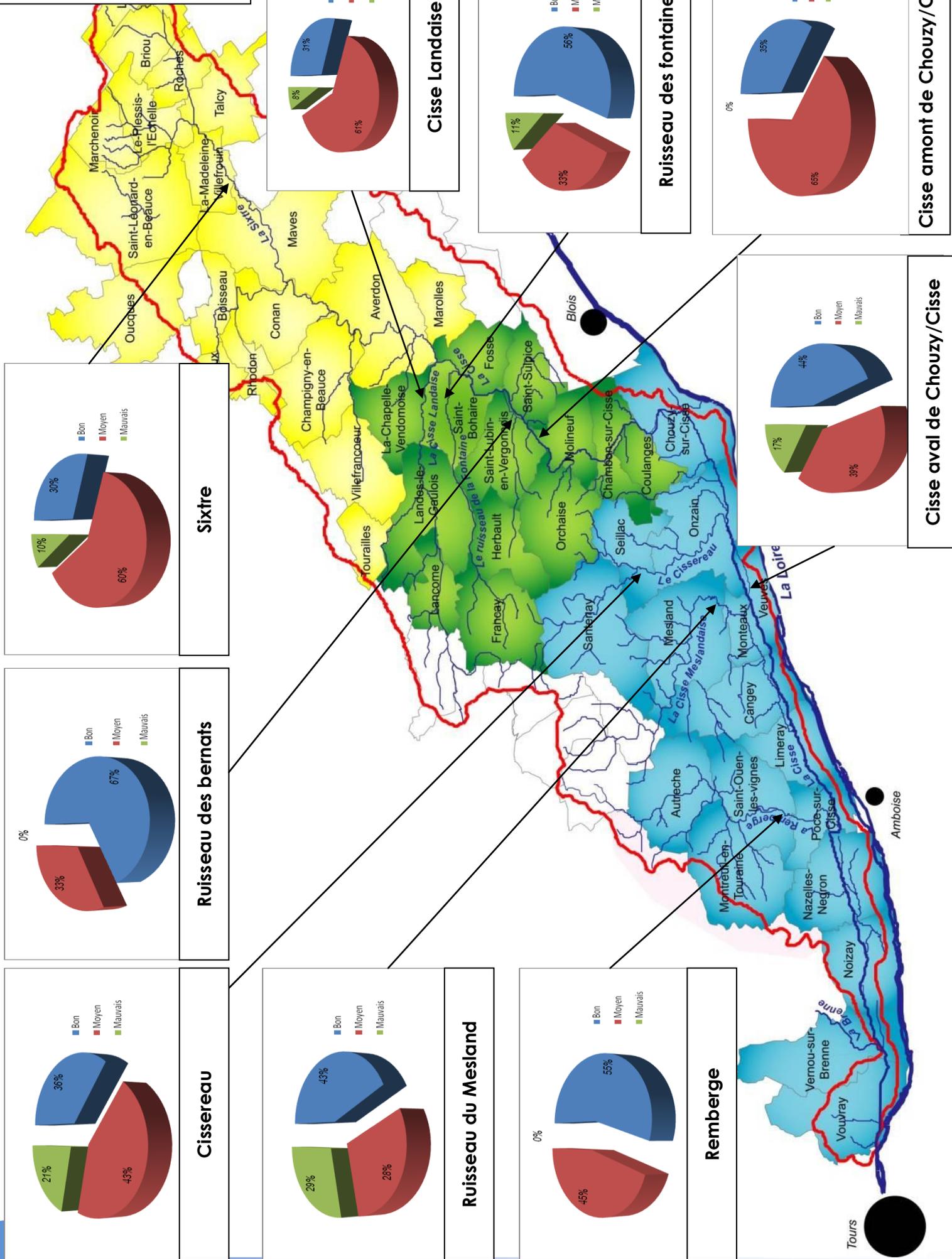
Les travaux de lutte contre les ragondins semblent primordiales pour les personnes sondées. Cependant, il en ressort des propositions d'améliorations parmi lesquelles : la mise en place d'un nombre de piègeurs plus important, avoir une remontée des chiffres du piégeage plus fréquente...

**« Que pensez-vous des travaux de restauration des zones humides / frayères sur le bassin ? »**



Une majorité des personnes sondées estime ce genre d'action légitime et utile. Cependant certains s'interrogent sur le rapport coût / gain écologique

# Perception des cours d'eau



Cisse Landaise

Ruisseau des fontaines

Cisse amont de Chouzy/Cisse

Cisse aval de Chouzy/Cisse

Sixtre

Ruisseau des bernats

Cissereau

Ruisseau du Mesland

Remberge

Tours

Amboise

Blois

Marchenois  
Saint-Léger-en-Beauce  
Oucques  
Briou  
Roches  
Taicy  
Le-Plessis-Échelle  
Le-Madeleine  
Vilfron  
La-Sèvre  
Maves  
Averdon  
Marolles  
Fosse  
Saint-Sulpice  
Molineux  
Chouzy-sur-Cisse  
Coulanges  
Chambar-sur-Cisse  
Orchaise  
Seillac  
Onzain  
Veuve  
La Loire

Rhodon

Champigny-en-Beauce

Villefrancoeur

Tourailles

La-Chapelle-Vendomoise

Landes-le-Gelouis

Lancome

Francey

Saint-Subin-en-Vergonnais

Herbaut

Le ruisseau de la Fontaine

Saint-Bohaire

Orchaise

Saintetay

Mesland

Montreuil-en-Touraine

Vernou-sur-Brenne

Conan

Marolles

Le Cisse Landaise

Le Cisse

Le Cisse Meslandais

Le Cisse

Le Brenne

Vouvray

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Chouzy-sur-Cisse

Le Cisse

Le Cisse

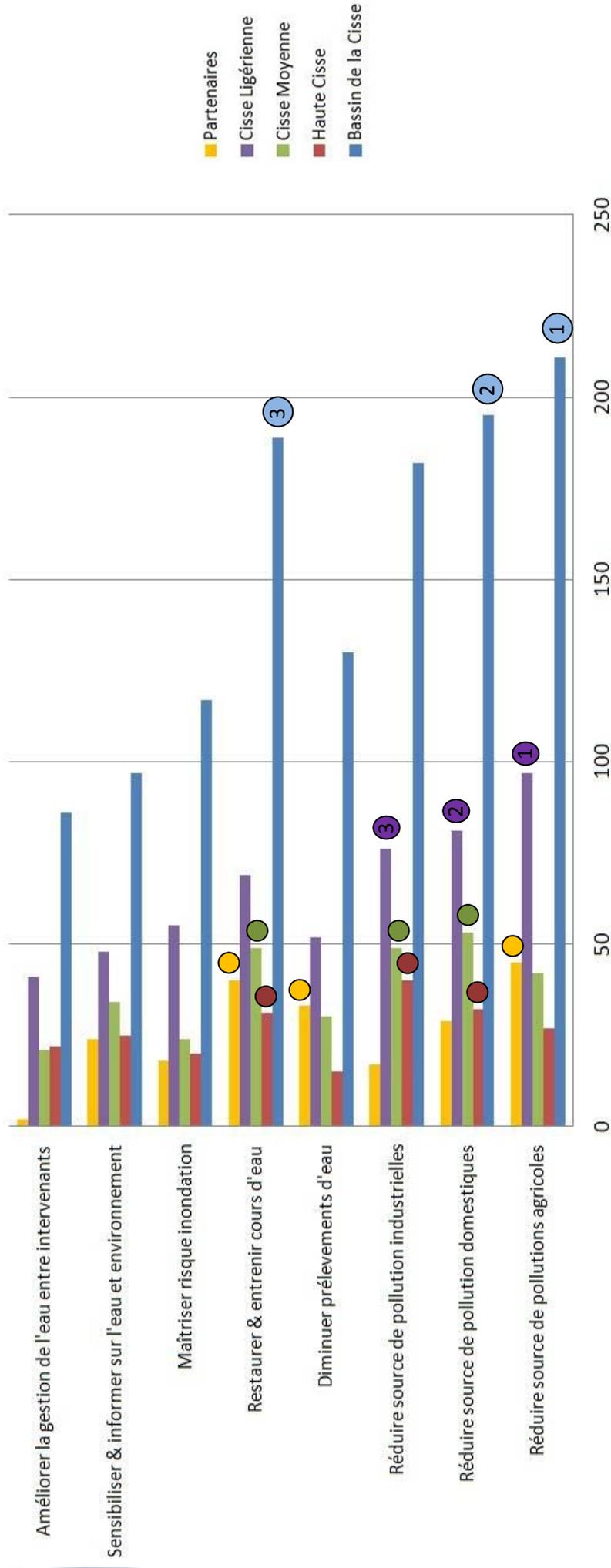
Le Cisse

Le Cisse

Le Cisse

Le Cisse

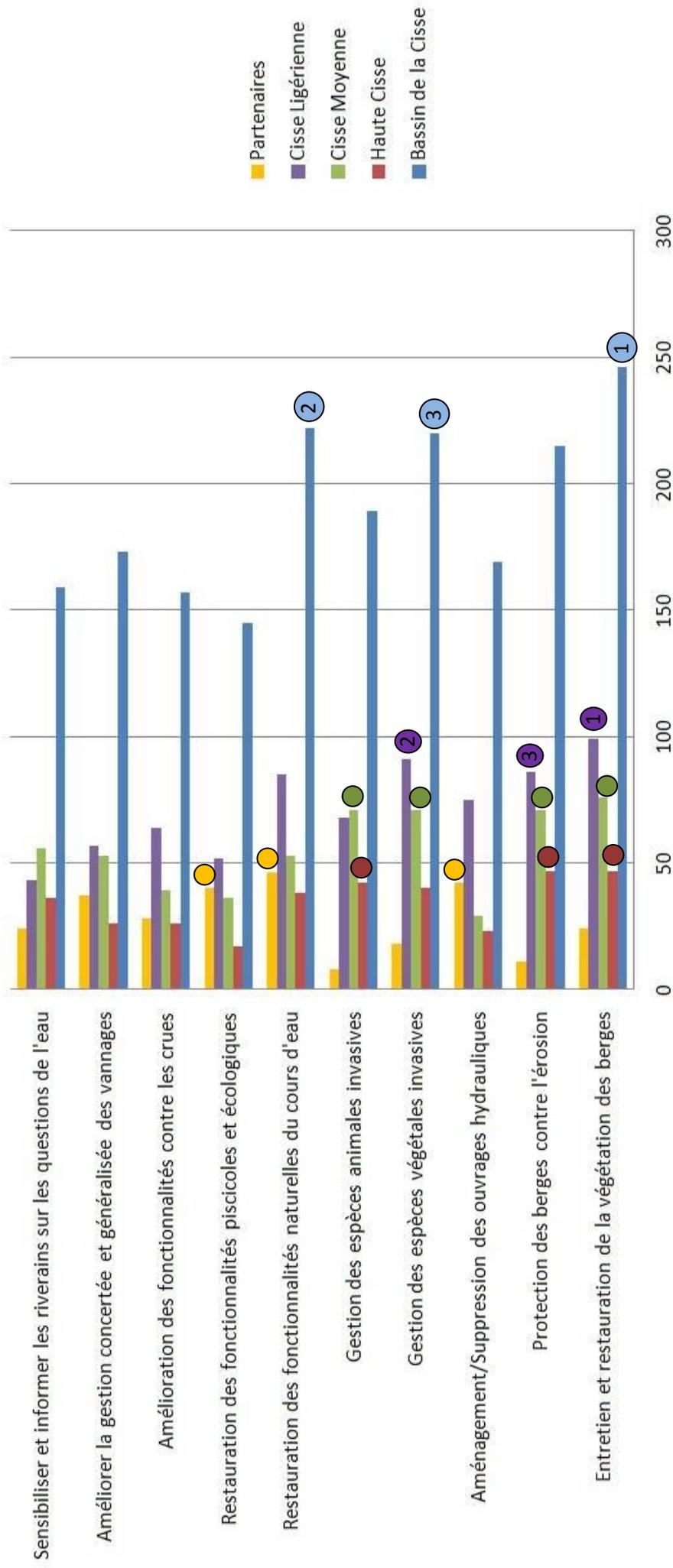
## Perception sur les enjeux et programme d'actions du CT2



A noter qu'un système de points a été réalisé afin d'attribuer une valeur à chaque réponse.

Pour la totalité du bassin, il en ressort que la perception des personnes sondées s'oriente vers une réduction des pollutions agricoles et domestiques ainsi que la restauration du cours d'eau. Ce sondage permet aussi de constater les réelles différences de perceptions entre les élus de chaque secteur du bassin sur les enjeux pour le prochain contrat. Le défi du Syndicat est donc de réussir à réunir ses élus de territoires différents autour de projet commun d'intérêt général.

# Perception sur les priorités d'actions en matière de restauration des cours d'eau pour le CT2



A noter qu'un système de points a été réalisé afin d'attribuer une valeur à chaque réponse.

De manière globale, les priorités d'actions (en matière de restauration des milieux aquatiques) pour les personnes sondées s'orientent vers l'entretien des berges, la restauration morphologique des cours d'eau ainsi que sur la gestion des espèces invasives. Ici aussi, des différences apparaissent entre les secteurs géographiques du bassin de la Cisse. Les orientations du prochain contrat seront débattues en comité de pilotage et en bureau.



## Arrêté en cours sur la Cisse

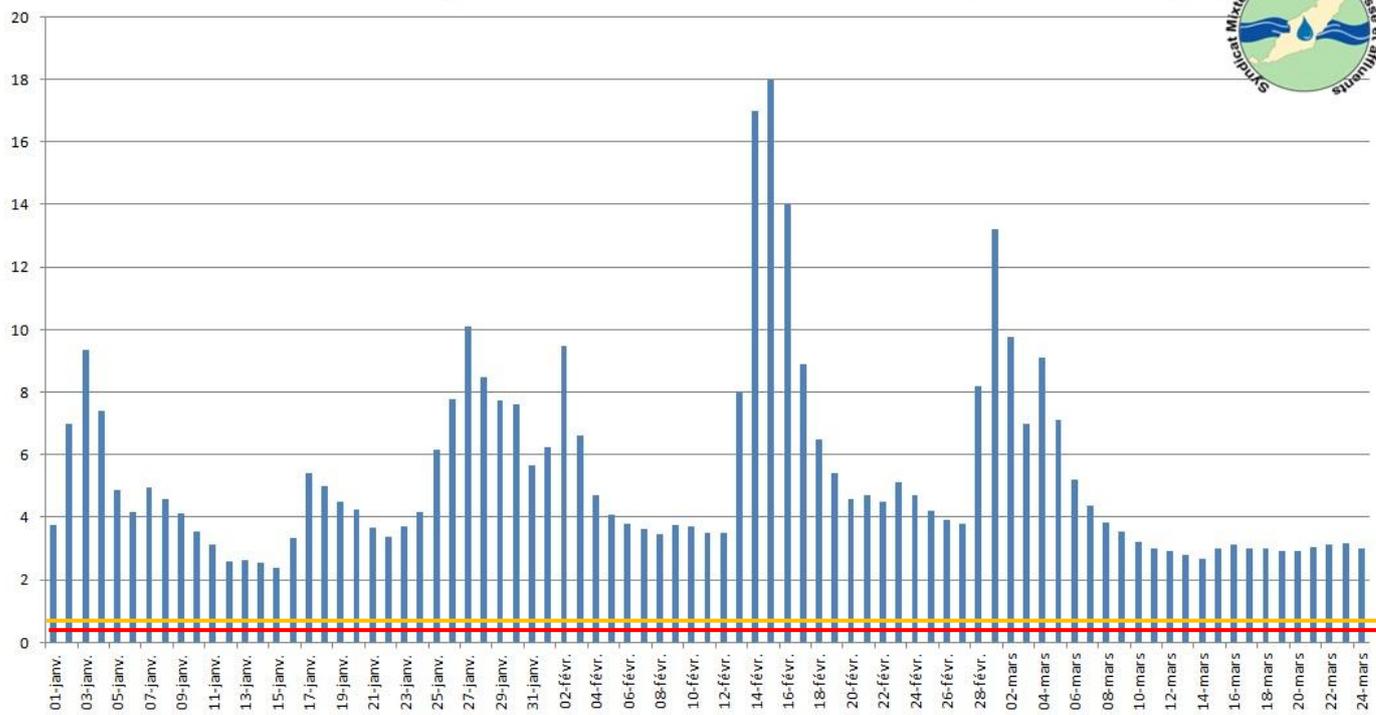
Il n'y a pas d'arrêté en cours sur le bassin de la Cisse



### Situation hydrologique

■ QM (m<sup>3</sup>/s)

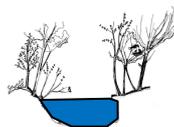
Suivi débit journalier en m<sup>3</sup>/s sur l'année 2014 (station Nazelles Négron)



**Débit d'étéage de la Cisse : 0.7 m<sup>3</sup>/s**



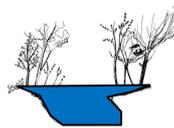
**Débit moyen de la Cisse (« module ») : 2.4 m<sup>3</sup>/s**



**Débit de crue biennale (2ans) : 16 m<sup>3</sup>/s**



**Débit de crue quinquennale (5ans) : 23 m<sup>3</sup>/s**



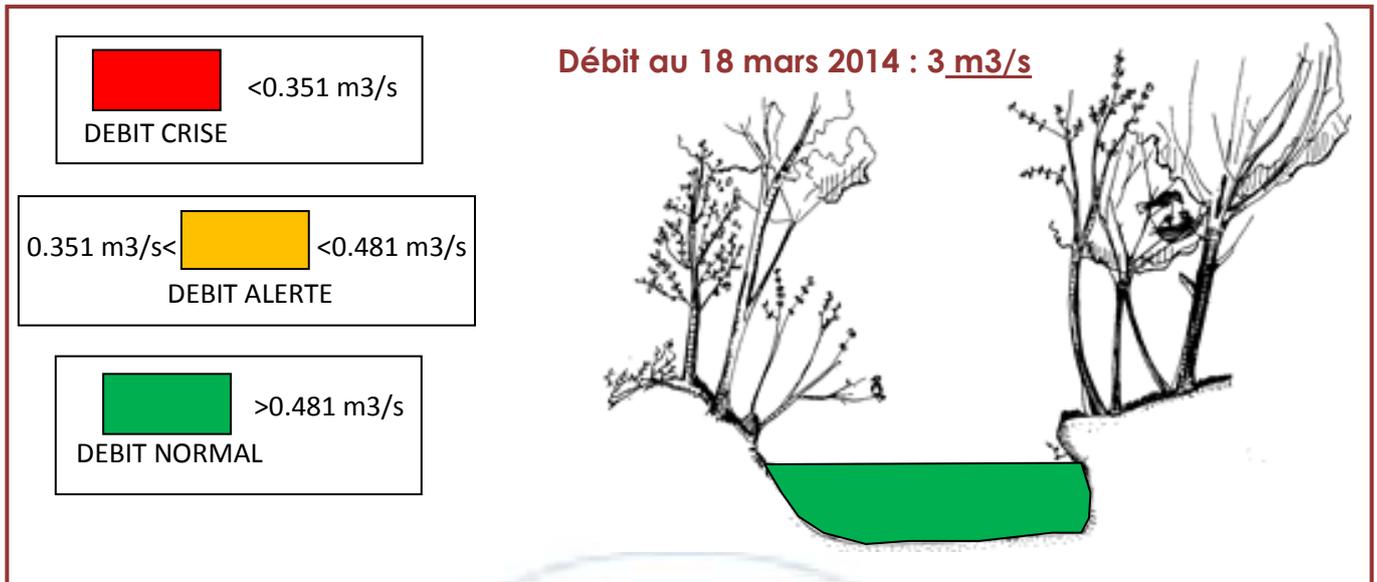
**Débit de crue décennale (10ans) : 28 m<sup>3</sup>/s**



**Débit de crue vicennale (20ans) : 33 m<sup>3</sup>/s**

**Débit d'alerte** : valeur 'seuil' de débit d'étéage qui déclenche les premières mesures de restriction pour certaines activités (notamment les pompages en cours d'eau). En dessous de ce seuil, l'une des fonctions (ou activités) est compromise. Pour rétablir partiellement cette fonction, il faut donc en limiter temporairement une autre : prélèvement ou rejet. En cas d'aggravation de la situation, des mesures de restrictions supplémentaires sont progressivement mises en œuvre.

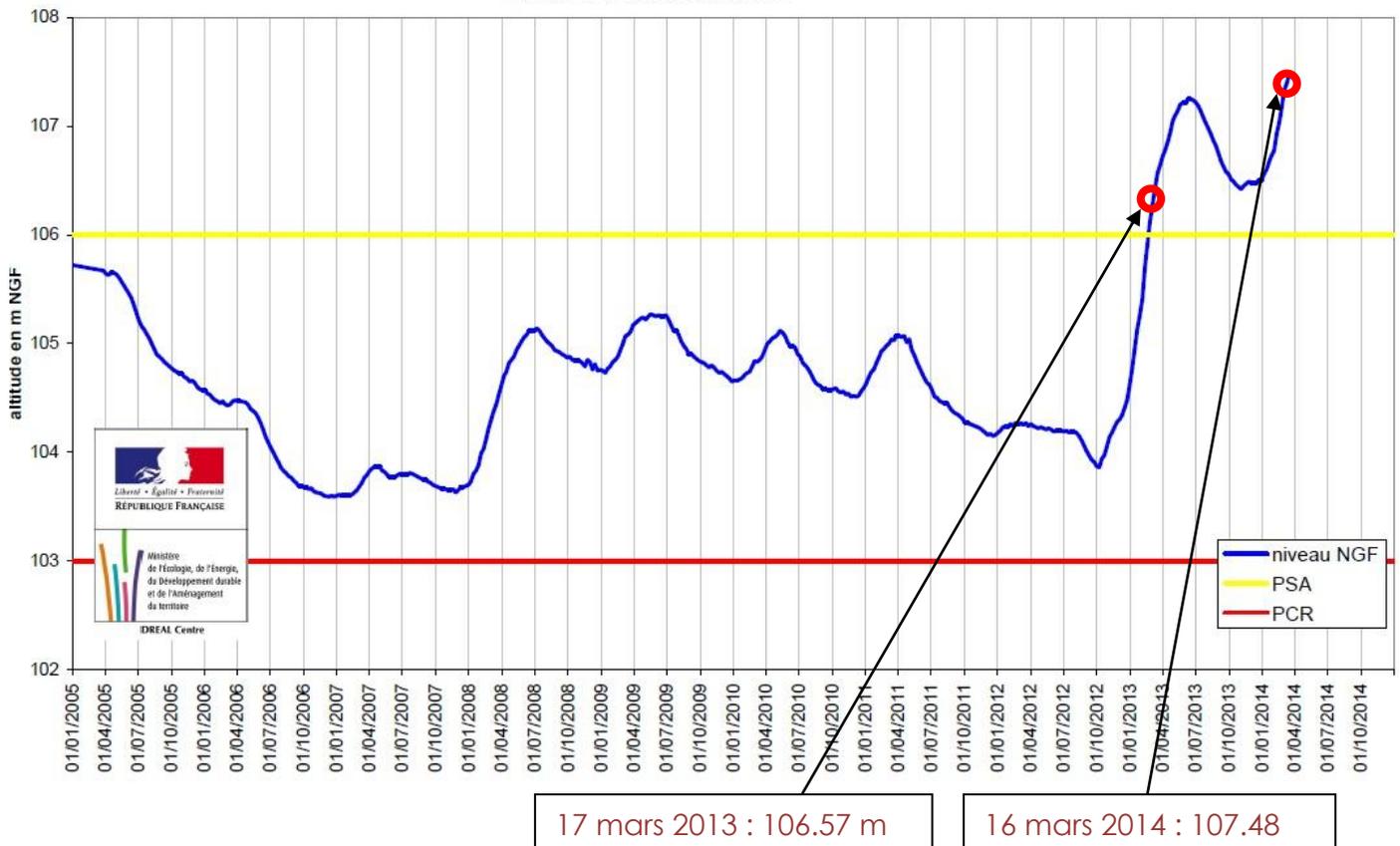
**Débit de crise** : valeur de débit d'étéage au-dessous de laquelle l'alimentation en eau pour les besoins indispensables à la vie humaine et animale, ainsi que la survie des espèces présentes dans le milieu sont mises en péril. A ce niveau, un plan de crise est mis en place : interdiction de prélèvement, limitation des rejets....



## Evolution de la nappe de Beauce (source DREAL Centre)

### Indicateur piézométrique Beauce blésoise

(moyenne en m NGF des niveaux des piézomètres de Sérís, Villeromain, Oucques et Champigny-en-Beauce)  
évolution depuis le 01/01/2005

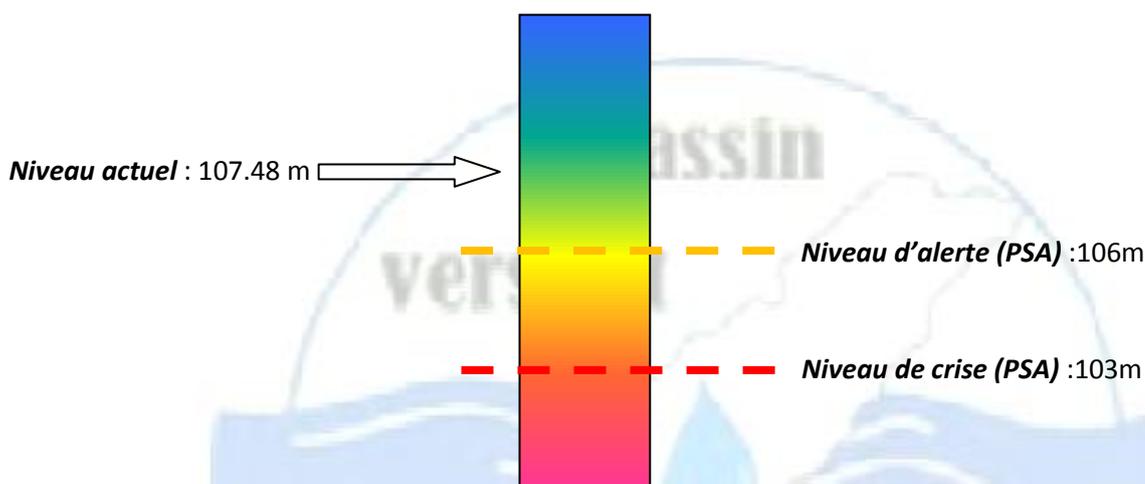


NGF : Niveau Général de France : PSA : Niveau Piézométrique Seuil d'Alerte PCR : Niveau Piézométrique de Crise



En ce premier trimestre 2014, le niveau de la nappe de Beauce vient de rattraper le déficit enregistré l'année précédente pendant la période estivale. Avec l'accumulation des précipitations de cet hiver, on peut s'attendre à ce que toutes les pluies à venir viennent alimenter directement la nappe de Beauce. Lorsque le niveau de la nappe est haut (comme actuellement) et que nous enregistrons des fortes pluies (ruissellement des eaux de pluies du bassin Beaucerons via les drains agricoles + ruissellement des terrains bordant la Cisse), les deux facteurs s'accumulent pour former des pics de crues et des forts niveaux d'eaux sur la totalité du Bassin de la Cisse. Malgré ces pics de crues, il n'a pas été constaté de débordement majeur prolongé sur le bassin et ce, même sur les secteurs de rétrécissement du lit de la Cisse.

### Niveau de la nappe au 09.03.14



### Agenda du Syndicat

Lundi 10 mars 2014 – Commission géographique Cisse Ligérienne

Mardi 11 mars 2014 – Commission géographique haute Cisse

Jeudi 13 mars 2014 – Commission géographique Cisse moyenne





## Informations

### Rencontre des propriétaires d'ouvrages du bassin de la Cisse

Dans le cadre de l'étude bilan et de la préparation du contrat de bassin 2015-2019 réalisées avec le bureau d'étude HYDROCONCEPT, une rencontre de chaque propriétaire d'ouvrage est réalisée avec un technicien du Syndicat et le bureau d'étude.



Ces rencontres doivent permettre de sensibiliser les propriétaires d'ouvrages sur un nouvel arrêté paru en Juillet 2012 et qui porte sur le classement en LISTE 1 & 2 des principaux cours d'eau du bassin de la Cisse. Ce classement entraîne certaines obligations pour les propriétaires d'ouvrages :

LISTE 1 = interdiction de mettre en place de nouveaux ouvrages barrant le cours d'eau  
LISTE 2 = obligation d'aménager ou d'araser les ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique.

Dans l'optique de la mise en conformité de certains de ces ouvrages, le SMB CISSE peut débloquer des financements (entre 60 et 100% selon les types d'aménagements) si les travaux sont inclus dans le contrat de bassin n°2.

Chaque projet sera soumis à l'avis du bureau du Syndicat, du Comité de Pilotage qui va préparer le prochain contrat et du riverain concerné.



### Outils de communication

L'équipe technique du SMB CISSE a pour projet de réaliser des films de présentation des travaux mis en place sur les bords de Cisse. Ces films de courtes durées ont pour objectifs d'expliquer, en images, la préparation – réalisation - suivi du chantier.



Aménagement de la Zone Humide des Rinceaux



Un aménagement réalisé en deux phases

A l'image du chantier de l'aménagement de la zone humide des Rinceaux (préparation du film en court, prévu pour mai 2014), ces films seront réalisés pour chaque typologie d'action (restauration morphologique, restauration de la continuité écologique ...) et pourront servir de présentation sur diverses manifestations.

### **Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse**

**4 rue Bailli, 41 190 HERBAULT**

Secrétariat : 02.54.46.25.78 / [smbcisse@orange.fr](mailto:smbcisse@orange.fr)

Technicien : 06.46.67.49.68 / [v.bahe-smbcisse@orange.fr](mailto:v.bahe-smbcisse@orange.fr)

Directeur : 06.71.03.64.17 / [l.cognard-smbcisse@orange.fr](mailto:l.cognard-smbcisse@orange.fr)

Ligne éditoriale : Valentin BAHE / Ludovic COGNARD

Rédaction/édition/mise en page : Valentin BAHE

Cette lettre d'information est réalisée en lien avec les membres du bureau du SMB CISSE

Tout droit réservé – crédits photos : SMB CISSE